

PV Commission de l'Alimentation

Séance n°8 4 juillet 2024, 16h – 17h30 La Grange

Participant·e·s

Alexandre Boutevillain -CHUV
Delphine Douçot -Transition écologique et Campus
Elena Simonato -COPERS
Fanny Iff -FAE
Fanny Schwab - Zelig
Ivan Devenoges -SASME
Jacotte Milhit -Secrétaire / Unibat
Jérôme Goudet -COPERS
Laia Soler -ACIDUL
Marina Petracca -SRH
Marion Darasz - Zelig
Maxime Oswald -FAE
Romano Hasenauer -Président
Sonia Matthey- SSUE
Sophie Peuble -Accueil Santé
Timothée Guitard -Cafétéria Autogérée - association NoCAP
Yasmine Chaker -Association 180°

Excusé·e·s

Benoît Frund -Direction
Bruno Rossignol -EPFL
Lorrie Canena Pires -Unipoly
Rachel Vez Fridrich -BCU

Prise du PV : Jacotte Milhit

INTRODUCTION

Romano Hasenauer ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tout le monde et en présentant l'ordre du jour.

Cette séance se déroulant à La Grange, Bénédicte Brunet, directrice artistique du théâtre, accueille la Commission et présente brièvement les activités du Théâtre, qui a par ailleurs récemment accueilli un nouveau Café.

Cette séance se veut dans un format plus informel afin de dresser un bilan intermédiaire du fonctionnement de la Commission.

RETOUR SUR LA DERNIÈRE SÉANCE

Le PV de la dernière séance ne soulève pas de question. Il est approuvé et sera publié sur la page dédiée à la Commission.

DERNIÈRES ACTUALITÉS SUR LA RESTAURATION SUR LE CAMPUS

Jacotte Milhit annonce que l'algorithme mis en place pour fixer l'évolution des prix conventionnés a été mis à jour pour l'année académique à venir. Cet algorithme se base sur trois indicateurs : l'indice des prix à la consommation pour le secteur alimentaire, l'évolution du salaire minimum de la Convention collective de travail pour l'hôtellerie-restauration suisse et de l'annuité salariale suisse. Chaque début d'été, ces indicateurs sont mis à jour, l'algorithme calculé et les prix modifiés à la rentrée suivante ou non suivant les résultats de cette évolution. Ce processus d'évolution des prix est inclus dans les contrats entre les restaurateurs et l'UNIL ce qui engage les parties à respecter cette règle.

Pour l'année académique à venir, le résultat de l'algorithme mène à une augmentation de 20 et 30 ct pour l'assiette et le menu à prix conventionné, selon détails ci-dessous.

	Assiette 3 composantes			MENU (entrée + plat OU plat + dessert)		
	Prix actuel	Augmentation	Prix dès le 19 sept. 2024	Prix actuel	Augmentation	Prix dès sept. 2024
Prix étudiant	7.30	+20cts	7.50	9.60	+30 cts	9.90
Prix collaborateur	8.90	+30cts	9.20	11.30	+30 cts	11.60

La Direction sera informée la semaine prochaine de l'augmentation des prix. Les restaurateurs pourront ensuite déterminer s'ils souhaitent ou non appliquer cette hausse. Pour mémoire, l'an dernier ils ont renoncé à leur droit d'augmentation pour l'assiette étudiante qui est restée à CHF 7.30.

L'augmentation serait effective dès la rentrée de septembre. Une communication sera faite en amont par le biais d'une Actu.

Un discussion se tient sur les avantages et les limites de cet outil. Est-ce que d'autres composantes de cet algorithme seraient à imaginer ?

On constate que ce sujet interroge et pourrait être repris ultérieurement par la Commission si cela est souhaité.

BILAN ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Romano Hasenauer revient sur l'historique et l'évolution de la Commission de l'Alimentation au fil du temps. Après deux années académiques écoulées, il est proposé de dresser un bilan intermédiaire de son fonctionnement.

Différentes remarques sont exprimées à l'occasion d'un tour de table :

- Beaucoup de discussions autour d'éléments qui ne sont pas entre les mains des membres de la Commission, tels que la question des prix, et pas suffisamment au sujet de la diversité de l'offre et de l'impact de la nourriture sur l'environnement.
- Importance de poursuivre le travail engagé sur les allergènes et spécificités alimentaires.
- Frustration autour du rôle limité d'une commission consultative. Souhait d'être mieux informés et impliqués en amont et entre les séances sur ce qui se passe sur le campus au niveau de l'alimentation. La simple distribution du procès-verbal ne suffit pas.
- Frustration sur le dossier de la demande de subvention, un rôle plus proactif de la part de la Commission aurait été bienvenu.

- La Commission est source de beaucoup d'apprentissages sur le fonctionnement de la restauration, grâce à l'intervention de plusieurs experts et de nombreuses présentations.
- La Commission permet également d'être au contact et d'échanger avec la communauté étudiante, qui est bien représentée au sein de la Commission notamment grâce aux nombreuses associations étudiantes invitées.
- Difficultés dans la transmission des informations et la poursuite de travaux avec les différents changements de représentation, en particulier au sein des associations.
- On remarque que la Commission n'a pas forcément le rôle ni la compétence de discuter de la qualité de l'offre d'un point de vue spécifique. Les réclamations de ce type peuvent être adressées à restos@unil.ch.
- Le rôle des différents membres de la Commission n'est pas évident et connu de tout le monde. Une clarification serait bienvenue à la rentrée.

Attentes et envies pour la suite :

- Travailler sur l'équilibre entre la diversité et la diminution de la viande de ruminants.
- Continuer le groupe de travail en cours sur la question des allergènes à l'UNIL.
- Œuvrer pour une diminution de la viande, des tarifs accessibles et préserver la convivialité au travers de l'alimentation.
- Augmenter la marge de manœuvre de la Commission.
- Préserver la diversité, aussi bien des opinions que dans l'assiette. Éviter des économies au détriment de la qualité.
- Maintenir la diversité au sein de la Commission.
- Se fixer des objectifs et travailler sur le long terme, avec une approche systémique de l'alimentation à l'UNIL.
- Poursuivre les efforts pour l'accessibilité des repas et la durabilité.
- Des échanges d'expérience et de visions utiles avec d'autres représentants externes.
- Une meilleure appréhension des buts et des rôles au sein de la Commission.

Synthèse

Romano Hasenauer constate que les enjeux de durabilité sont fondamentaux et doivent sous-tendre l'ensemble du travail mené par la Commission. L'UNIL a un rôle de précurseur des tendances et laboratoire d'expériences. Il s'agit d'accompagner la société vers une alimentation plus responsable.

Delphine Douçot ajoute que la collecte de données relatives à l'alimentation pourront nourrir les futurs projets de la Commission, notamment pour la mise à jour du cadre de référence.

Les réflexions amorcées aujourd'hui seront reprises à la rentrée.

FIN DE LA SÉANCE

Les dates des prochaines séances de la Commission seront fixées et communiquées prochainement. Romano Hasenauer remercie les membres de la Commission pour leur participation et lève la séance.